

V.—Que les représentations dramatiques ont pour avantages,
 1o. De soulager l'attention des auditeurs, en mêlant l'agréable à l'utile;
 2o. D'accoutumer les enfants à se présenter, à parler, à déclamer en public;
 3o. De leur inspirer de meilleurs sentiments, en leur présentant, pour ainsi dire, la morale en action.

Mais il faut les conditions suivantes :

- 1o. Que ces drames soient bien choisis, qu'ils soient moraux et à la portée des enfants;
- 2o. Qu'ils n'occupent pas trop de place, ni dans la préparation, ni dans l'examen lui-même.

Ils peuvent, dans les écoles, se réduire généralement aux genres suivants :

- 1o. Fables ; 2o. Récits intéressants ; 3o. Dialogues sur les avantages de l'éducation, sur quelques branches d'instruction, ou sur quelques points de morale ; 4o. Petites discussions historiques préparées par l'instituteur ; 5o. Petits drames moraux, dont la scène sera surtout à la campagne, et dont les acteurs seront principalement des enfants.

M. F. X. Toussaint, secondé par M. Chs Dion, a proposé, et il a été

Résolu—Que le président et le secrétaire, au nom de cette association, soient autorisés à demander à M. le Surintendant, et, s'il en est besoin, à la Législature, une aide de quatre cents piastres en faveur de la dite association.

MM. F. E. Juneau, J. Lafrance et C. Dufresne, ont été désignés par le conseil comme devant donner des lectures à la prochaine séance ; et, il a été convenu, à la suggestion de M. le Principal, de discuter, à cette séance, la question suivante :

“ Les prix aux examens publics sont-ils de quelque utilité et jusqu'à quel point ? ”

Le temps n'a pas permis à M. le Principal de continuer son cours de physique à cette séance.

NAPOLÉON LACASSE,
Secrétaire *pro-temp.*

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1857.

(Suite.)

Dans toutes nos institutions d'éducation supérieure réunies 7346 élèves, dont le français est la langue maternelle, apprennent l'anglais, et 1568, dont l'anglais est la langue maternelle, apprennent le français ; c'est une augmentation de 1037 dans le premier cas, et une diminution de 112 dans l'autre. La grammaire latine s'enseigne à 1366 élèves ; c'est une diminution très difficile à expliquer de 276. La grammaire grecque s'enseigne à 611 élèves ; augmentation 4. 30 élèves apprennent l'allemand et 14 l'hébreu. La première de ces langues ne s'enseigne que dans cinq institutions et la seconde dans une seule. Il est évident d'après tout ce qui précède que l'abus de l'étude des langues mortes dans le Bas-Canada n'est pas aussi à redouter qu'on l'avait pensé. Il est même à craindre que ces hautes études ne soient pas ici ce qu'elles devraient y être, ce qu'elles sont par exemple en France et en Angleterre. Quelques maisons, celles surtout qui sont à la tête de l'enseignement essaient de relever sous ce point de vue le niveau des études ; et leurs efforts doivent être approuvés par tous ceux qui désirent voir se développer l'élément littéraire dans ce pays. La mal ne consiste point dans le grand nombre de ceux qui reçoivent une éducation classique complète ; mais au contraire, comme je l'ai déjà fait observer dans le rapport précédent, dans le grand nombre de jeunes gens, qui ne font qu'ébaucher leur éducation classique et, sortant du collège après avoir fait seulement une partie de leurs cours d'étude n'ont appris qu'un peu de latin, encore moins de grec, et presque rien des connaissances usuelles, pas même de celles que l'on puise dans une bonne école primaire-supérieure comme celles qui existent maintenant en Prusse, en France, aux Etats-Unis, dans le Haut-Canada, et comme quelques-unes de celles qui existent déjà dans le Bas-Canada et qui y seront plus nombreuses quand nos écoles normales auront pu former un nombre suffisant d'instituteurs et d'institutrices. Le cours des collèges classiques en effet diffère essentiellement de celui de toutes les autres institutions. Les premières années y sont surtout consacrées à l'étude des langues mortes, et si l'on y pousse plus loin l'étude des mathématiques et des sciences naturelles, ces dernières se trouvent rejetées à la fin de tout le cours. On a déjà fait beau-

coup, il est vrai, dans la plupart de nos maisons d'éducation pour combiner les études nécessaires au commerce et à l'industrie avec celles qui sont plus spécialement requises pour l'exercice des professions libérales ; c'est ainsi que l'on a introduit presque partout l'enseignement du dessin linéaire et de la tenue des livres et commencé généralement en *quatrième* ou en *troisième*, l'enseignement de l'algèbre qui ne se faisait autrefois que dans la première année de philosophie. Mais quelqu'effort que l'on fasse, un cours d'étude classique, ne pourra jamais être conduit de manière à donner dans les premières années une éducation parfaitement adaptée à tous les besoins d'une société comme la nôtre ; c'est donc aux parents à décider d'abord quelle espèce d'éducation ils veulent donner à leurs enfants, et à faire le choix d'une institution en vue de cette éducation. Le choix une fois fait, ils ne doivent plus regarder en arrière ; mais à moins que les professeurs eux-mêmes ne les avertissent que leur enfant manque d'aptitude, et qu'il perd son temps, ils doivent persister à lui faire faire un *cours complet*.

L'idée la plus erronée et la plus funeste est de croire qu'un jeune homme qui a fait un cours d'étude dans une haute maison d'éducation est devenu par là-même impropre au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, et qu'il lui faut nécessairement s'il ne se destine pas à l'église, entrer dans les professions libérales ou dans la carrière administrative. Jusqu'ici on paraissait croire que le commerce, l'industrie et l'agriculture étaient au-dessous de la position acquise par le jeune homme qui avait reçu une éducation classique ; aujourd'hui l'indépendance que se sont acquise par le commerce un bon nombre de nos concitoyens d'un côté, et la triste position qu'occupent dans les professions libérales des hommes mêmes très recommandables, à cause de l'encombrement de toutes ces carrières, d'un autre côté, ont modifié cette manière de voir ; on se borne à se récrier contre l'inefficacité de l'éducation que l'on a reçue et l'on considère la trop grande somme de connaissances dont on est chargé comme un fardeau qui doit nous empêcher d'avancer dans le chemin de la fortune ! Le déclassement de la jeunesse est plus encore le fruit de préjugés sociaux que de l'éducation donnée dans nos collèges, quoique jusqu'à ces dernières années la négligence que l'on avait mise à y introduire certaines branches usuelles, qui peuvent très bien marcher de pair avec une éducation classique, ait du contribuer à ce résultat.

Il reste bien quelque chose à faire surtout sous le rapport de la calligraphie, si peu cultivée et à la vérité si difficilement cultivable, avec de longs devoirs nécessairement écrits à la hâte, et où le fonds est jugé de préférence à la forme. Cependant d'après quelques-uns des chiffres que j'ai signalés plus haut, il est évident que ce ne sera bientôt plus l'absence de certaines connaissances, mais les goûts et les aspirations engendrés par les hautes études que l'on pourra indiquer comme les sources d'un mal dont on se plaint avec tant de raison. Or ces goûts et ces aspirations, l'opinion et l'exemple qui entraînent tout avec eux devraient parvenir à les modifier. C'est surtout lorsqu'elles s'appliquent à l'agriculture que les répugnances provenant de pareils sources paraissent absurdes. Cet art devenu une science fait aujourd'hui l'occupation d'un grand nombre d'hommes distingués en Europe et aux Etats-Unis, qui comptent pour les plus instruits de leurs pays ; et quant au commerce il n'y a pas longtemps que l'on citait avec orgueil, à Boston, le fait que tous les principaux marchands et manufacturiers de cette ville étaient des élèves de Harvard ou de Cambridge.

Parmi les études que nous aimons à voir se propager dans nos collèges est celle de l'histoire, surtout de l'histoire du Canada, qui, disons-le à regret, n'est que très récemment introduite, et ne l'est même pas encore dans quelques maisons d'éducation. Elle s'est enseignée en 1857 à 1032 élèves dans les collèges classiques, à 401 dans les collèges industriels, à 811 dans les académies de garçons ou mixtes, à 1938 dans les académies de filles, et à 121 dans les écoles normales, en tout 4303. On peut dire que la presque totalité des élèves portés comme apprenant l'histoire, dans le petit tableau indiquant la statistique des branches d'enseignement les plus importantes dans toutes les institutions d'éducation et les écoles primaires réunies, étudient l'histoire de notre pays, soit dans l'abrégé de M. Garneau, soit dans un petit livre plus élémentaire qui contient les principaux faits de l'histoire Sainte, de l'histoire de France et de l'histoire du Canada.

L'histoire Sainte s'enseigne à 5400 élèves, l'histoire ancienne à 1297, et l'histoire générale à 962. L'histoire d'Angleterre s'enseigne à 754 élèves dans les collèges classiques, à 61 dans les collèges industriels, à 251 dans les académies de garçons ou mixtes à 210 dans les académies de filles, à 26 dans les écoles normales ; en tout à 1994. L'histoire de France est enseignée à 457 élèves dans les collèges classiques, à 207 dans les collèges industriels, à 230 dans les académies de garçons ou mixtes, à 1072 dans les académies de filles, et à 28 dans les écoles normales ; en tout, à 1994,